Administration

A Paris le 26. 9bre 1773.

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C N

Il y a eu arret du Conseil qui a dispensé du payement du droit de marc d'or

J'ay l'honneur, Monsieur, de vous renvoyer la lettre patente portant confirmation de la vente et donnation d'une Maison Sise rue des cordeliers en faveur de l'ecole de chirurgie de paris comme ces lettres sont sujettes à un droit de Marc d'or dont il n'a pas plu a M. le Duc de la Vrilliere de vous exempter, je n'ay pu envoyer ces lettres au sceau où elles ne peuvent passer qu'en rapportant la quittance du droit de Marc d'or elles ne sont pas d'ailleurs de nature a etre enregistrées en vertu d'ordre du Roy elles le seront sans difficulté en presentant requete

J'ay l'honneur d'etre avec un tres parfait attachement Monsieur votre tres humble et tres obeissant Serviteur

Menard de Chouzy

ARC 10
d.14 n°6 a)

M. le Blond

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE